

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général

DAL 67
M. Guy FALUDI
Président
5, rue des Bouchers
67490 DETTWILLER

Strasbourg, le 16 avril 2008

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance du courrier concernant l'évolution du Livret Bleu et du Livret A que vous m'avez récemment adressé. Je vous remercie de m'avoir fait part de vos remarques et de votre inquiétude.

La Commission européenne a en effet demandé à la France de réformer le mode de distribution du Livret Bleu et du Livret A car elle considère cette situation de monopole comme une distorsion aux règles communautaires de la concurrence. La réforme demandée permettrait ainsi à tous les autres établissements bancaires de distribuer ce type de produits d'épargne.

Je souhaite avant toute chose vous rappeler mon attachement à l'épargne populaire. Sachez aussi que je partage votre inquiétude et que je suis fermement opposé à cette « banalisation » du Livret Bleu et du Livret A souhaitée par le Gouvernement.

Je suis convaincu que cette réforme va déstabiliser le système actuel. Elle aura un impact négatif sur le financement du logement social et risque de menacer l'accessibilité bancaire pour tous. Les distributeurs historiques du Livret Bleu et du Livret A deviendront en quelque sorte les « banques des pauvres » pendant que les autres établissements bancaires accueilleront des « clients rentables ».

Le débat sur le projet de loi sur la modernisation de l'économie, qui aborde la question de la réforme du Livret Bleu et du Livret A, devrait avoir lieu en mai prochain à l'Assemblée nationale. Je peux d'ores et déjà vous assurer que mon groupe politique est déterminé à se battre contre ce projet de « banalisation » soutenu par le Gouvernement et la majorité, et que nous déposerons différents amendements pour éviter qu'il n'aboutisse.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Armand JUNG